

# E. V. E. A

Espaces Verts Entreprise Adaptée  
Etablissement géré par  
L'ADAPEI de l'Ariège  
5 Route de Guilhot, 09100 BÉNAGUES  
SIRET : 776 681 140 00369  
Tel : 05-61-67-98-21  
Fax : 05-61-67-98-27



ADM-OP-2024.33

Bénagues, le 29 mars 2024

POSTE À POURVOIR : CHEF D'EQUIPE ESPACES VERTS (H/F)  
Contrat à durée indéterminée – temps complet  
À compter du 02/05/2024

**Intitulé de la fonction** : CHEF D'EQUIPE (H/F)

**Classification Conventiionnelle/Emploi Repère** : Moniteur d'Atelier 2ème Classe (Annexe 10 CCN66)

**Situation Conventiionnelle** : Coefficient de Base CCN66 411

## 1. Définition

Le chef d'équipe, au sein de l'entreprise adaptée EVEA - ADAPEI de l'Ariège, est responsable de l'encadrement des ouvriers dans leurs activités et productions à réaliser, de ses délais et de son contrôle. Il effectue un travail de production principalement dans le domaine des espaces verts.

Il est un formateur auprès des ouvriers d'EVEA, il les aide à s'épanouir à travers une activité professionnelle, en prenant en compte les capacités de chacun, tout en les accompagnants dans leur projet professionnel.

## 2. Position hiérarchique

Le chef d'équipe est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de fabrication, lui-même placé sous l'autorité du Responsable d'exploitation.

## 3. Missions

- Assurer et coordonner l'accompagnement professionnel des ouvriers d'EVEA.
- Organiser et superviser les activités de production.
- Contribuer à la vie de la structure.

## 4. Activités

### a) Activités liées à la mission d'accompagnement :

- Le chef d'équipe est référent des ouvriers présents dans son établissement. Il est leur interlocuteur privilégié.
- Il coordonne les actions d'intégration vers le milieu ordinaire, accompagne les ouvriers dans leur parcours de professionnalisation.
- Activités liées à la mission d'encadrement
- Former les ouvriers afin de développer leurs compétences et leur polyvalence technique.
- Suivre les heures de présence des ouvriers et les transmettre au responsable.
- Assurer l'organisation et la planification du travail du personnel placé sous sa responsabilité.

b) Activités liées à la mission de production

- Analyser les postes de travail et les adapter à la pathologie de l'ouvrier en prenant en compte la sécurité, l'ergonomie.
- Effectuer la distribution des tâches selon les compétences et la compatibilité avec les aptitudes physiques et psychologiques de la personne.
- Préparer et répartir les tâches, donner les consignes de travail.
- Interpréter les plans et les documents d'exécutions.
- Organiser la production afin de pouvoir répondre en temps et en qualité aux clients.
- Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité, participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Suivre les plannings.
- Contrôler les matières réceptionnées et informer le responsable en cas de non-conformité.
- Être responsable du matériel et des machines mises à sa disposition, de leur réglage.
- Entretien et réaliser la maintenance de premier niveau.
- Informer le responsable sur les besoins humains et matériels.
- Participer à la réflexion sur l'évolution des activités, proposer des orientations et des améliorations.
- Contribuer au développement commercial.
- Débroussaillage (Rotofil, couteau ronce)
- Tonte (tondeuse à conducteur marchant ou autoportée)
- Gyrobroyage (débroussailleuse à main ou autoportée)
- Taille des haies
- Ramassage des déchets verts : herbes, feuilles, branchages
- Élagage
- Conduite camion, taille haie mécanique sur tracteur, tondeuse autoportée

5. Compétences requises

- Compétences de taille d'arbres et d'élagage.
- Compétences initiales
- Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité.
- Avoir des connaissances techniques et spécifiques dans le domaine professionnel concerné.
- Savoir transmettre un savoir et un savoir-faire.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir des capacités relationnelles et pédagogiques avérées.
- Avoir de bonnes capacités de gestion et d'organisation.
- Compétences à développer
- Avoir des connaissances sur le handicap et les pathologies associées.
- Savoir utiliser l'outil informatique.
- Avoir des notions d'ergonomie.
- Avoir des compétences managériales.
- S'engager à suivre une formation pédagogique adaptée aux personnes en situation de handicap (ex : formation de Moniteur d'Atelier)

6. Qualification exigée

- Diplôme de niveau IV minimum ou équivalence
- Permis BE.
- Expérience de 3 ans dans les espaces verts et / ou élagage.

Candidatures à faire parvenir à :

Joaquim VALERIO, Directeur de Pôle Entreprises Adaptées  
Siège Social 5 Route de Guilhot – 09100 BENAGUES  
[j.valerio@adapei09.fr](mailto:j.valerio@adapei09.fr) ; [r.garcia@adapei09.fr](mailto:r.garcia@adapei09.fr)

**Avant le 19 avril 2024**